

Ergothérapeute (H/F)

https://recrutement.seinemaritime.fr/front-jobs-detail.html?id_job=1988

Limite de candidature	25-08-2024
Mise à jour	09-07-2024
Référence	CPR-016-24 P07448
Service	DIRECTION DE L'AUTONOMIE - DIRECTION ADJOINTE OFFRE ...
Localisation	ROUEN / HOTEL DU DEPARTEMENT
Contrat	Titulaire / Lauréat concours / Contractuel
Fonction	P03 Ergothérapeute
Type de poste	Emploi permanent - vacance d'emploi
Date de fin	25-08-2024
Filière	Sociale
Catégorie	A
Grade	Cadre de santé paramédical supérieur

SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -

Contexte et définition du poste

Au sein de la direction de l'autonomie – direction adjointe Offre et prévention – service médical et paramédical, vous évalueriez les capacités motrices, sensorielles, cognitives et physiques des personnes en analysant leurs besoins, leur environnement et poserez un diagnostic ergothérapeutique. Vous contribuerez également à la mise en œuvre de la politique de prévention.

MISSIONS :

- **L'évaluation des besoins en ayant une approche globale et fonctionnelle détaillant le degré d'autonomie de la personne dans son cadre de vie, comprenant l'entourage humain, le matériel à disposition et l'habitat.**

- Identification des capacités fonctionnelles de la personne ainsi que des facteurs facilitant ou limitant la réalisation d'un geste ou d'une activité.

- Évaluation des retentissements physiques (moteurs et sensoriels), psychiques, mentaux et cognitifs de l'avancée en âge.

- Examen de l'interaction avec les facteurs environnementaux et personnels qui influencent la capacité de participation sociale de la personne.

- Évaluation des besoins d'aides techniques et d'aménagements de l'habitat au domicile de la personne.

- **La définition d'un plan individualisé, visant la compensation des pertes d'autonomie dans le respect des habitudes de vie de la personne et de son projet personnel.**

- Élaboration d'un diagnostic ergothérapeutique déterminant des propositions d'actions sur l'environnement matériel et humain (proches-aidants, aidants professionnels, accueillants familiaux,...).

- Élaboration des propositions concrètes pour permettre la réalisation d'actes de la vie quotidienne à son domicile ou à l'extérieur (déplacements, communication, divertissements).

- Intervention, en complément, des principaux acteurs de l'adaptation et de l'amélioration de l'habitat : UMESH, ESA, SHERPA, ergothérapeute libéral...

- **Le développement de l'indépendance et l'autonomie de la personne.**

-Faites émerger les compétences de la personne et la rendez actrice de son processus d'aides et de soins.

Ergothérapeute (H/F)

https://recrutement.seinemaritime.fr/front-jobs-detail.html?id_job=1988

- Accompagnement de la personne et de son entourage dans la démarche d'adaptation du cadre de vie.
- Orientation de la personne vers les dispositifs de prise en charge adaptés à sa situation.
- Conseil dans le choix de l'acquisition d'aides techniques et/ou d'aménagement de l'environnement, aide à l'utilisation du matériel préconisé.
- Suivi des préconisations réalisées et de l'utilisation effective des aides techniques et fait le lien avec les acteurs de la prévention (ateliers de prévention de chutes...)

Relai vers les autres professionnels de la réadaptation en lien avec le médecin traitant (ergothérapeute, ESA...)

• Un rôle d'expertise.

- Participation aux évaluations des besoins de la personne âgée en lien avec les différents acteurs du territoire (CLIC, réseaux de santé, gestionnaire de cas, TS APA, évaluateurs CARSAT-RSI-MSA..)
- Participation aux actions de promotion de la santé, de prévention ou de formation concernant les populations à risque de perte d'indépendance et/ou d'autonomie
- Participation occasionnelle aux instances de concertation autour des situations individuelles mises en place par les CLIC (en fonction des situations)
- Proposition des outils de communication et d'information sur les aides techniques aux professionnels (TS APA, évaluateurs de la CARSAT-MSA-RSI, réseaux de santé, CLIC..)
- Collaboration avec les acteurs porteurs de programmes d'intérêt général (PIG), la DAH, l'ANAH...

Aide à la réalisation des devis et apport de conseils sur le financement

• Une contribution à la mise en œuvre de la politique de prévention.

- Participation à l'élaboration de projets structurants (schéma départemental de l'autonomie...) – Participation à l'expérimentation d'équipes locales d'accompagnement aux aides techniques
- Contribution au diagnostic des besoins en matière de prévention en lien avec la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA)
- Contribution à la mise en place d'actions de prévention notamment en lien avec la CFPPA
- Contribution à l'animation et l'émergence d'un réseau

• Une contribution au renforcement du dispositif EqLAAT.

- Accompagner les personnes en perte d'autonomie / situation de handicap dans leur projet d'acquisition d'aides techniques : évaluation à domicile, conseil, préconisation, essai, aide à la prise en main / utilisation de l'aide technique
- Rédiger un compte-rendu de visite à domicile avec préconisations d'aides techniques, argumentaire / avis technique (établir le cahier des charges, définir les options et les argumenter)
- Réaliser des préconisations en aménagement du logement si nécessaire
- Proposer essai et mise en situation des aides techniques en collaboration avec les partenaires professionnels PSDM afin de valider le choix des AT

Ergothérapeute (H/F)

https://recrutement.seinemaritime.fr/front-jobs-detail.html?id_job=1988

- Favoriser l'accès au financement des AT lorsque le besoin est identifié et en lien avec l'assistante sociale du service (soutien administratif et financier)
 - Réaliser un suivi auprès des bénéficiaires pour garantir la bonne prise en main des aides techniques mises en place
 - Assurer la traçabilité de ses interventions via les outils professionnels disponibles (logiciel, tableau Excel) - S'inscrire dans une démarche de développement / déploiement du dispositif
-

Profil recherché

- Cadre d'emploi des ergothérapeutes territoriaux
- Diplôme d'État d'Ergothérapeute et expérience souhaitée
- Concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie et en aménagement de l'environnement
- Élaborer et conduire une démarche d'éducation et de conseil en ergothérapie, et de santé publique
- Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ergothérapique
- Être apte au travail en équipe
- Disposer de qualités relationnelles
- Savoir travailler en autonomie
- Être disponible, dynamique, organisé-e
- Faire preuve d'autonomie : sens de l'organisation et des responsabilités
- Capacités rédactionnelles, maîtrise des outils informatiques et des terminologies médicales
- Permis B indispensable, déplacements fréquents

AVANTAGES

- Prise en charge d'une partie des frais de déplacement domicile/travail.
- Association du personnel <https://www.apsm-seinemaritime.fr/>.
- Accès gratuit aux six sites et musées du département pour vous et un membre de votre famille.
- Participation à la prévoyance.
- Titre-restaurant.